

RAPPEL DE LA REGLE 3.4 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA F.F. SPORT. U.

Pour participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, l'étudiant(e) devra présenter obligatoirement à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse :

- Sa licence valide pour l'année en cours ou, à défaut, une attestation délivrée par la C.R. Sport. U.,
- Sa carte d'étudiant. Si cette carte ne comporte pas de photo, la présentation d'une pièce officielle (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduite ou carte de séjour) est exigée.

A défaut de la présentation de la totalité de ces documents, l'étudiant(e) ne sera pas autorisé(e) à prendre part à l'épreuve. En cas de perte et ou de vol, l'attestation délivrée par le commissariat de police ou la gendarmerie fera foi.

Si vous n'êtes pas en règle, ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité et vous vous exposeriez à des sanctions individuelles graves.

RESERVES - RECLAMATIONS OU ACCIDENTS

A rédiger sous la dictée du capitaine de l'équipe plaignante. A confirmer par mail et lettre dans les 24 heures.

COMMUNICATIONS DES RESULTATS :

Téléphonez vos résultats dès la fin de la rencontre ou le vendredi matin avant 10H00 aux 01 46 74 63 93 (répondeurs). La feuille de marque doit être postée dans les 48 Heures .

Rappel : les rencontres se jouent avec 10 joueurs au maximum en championnat

RESERVES ET RECLAMATIONS :	SIGNATURES		
		1er Arb	
		2ème Arb	
		Capitaine A	
		Capitaine B	

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES				
NOM	N° LICENCE	EQUIPE	NATURE	
		A - B	Faute Technique	Faute Disqualifiante
Motif :				
		A - B	Faute Technique	Faute Disqualifiante
Motif :				
		A - B	Faute Technique	Faute Disqualifiante
Motif :				
		A - B	Faute Technique	Faute Disqualifiante
Motif :				

INCIDENTS		Motif :	
avant	} la rencontre et qui feront l'objet d'un rapport		
ayant eu lieu pendant			
après			
Signature	Signature	Signature	Signature
1er Arbitre	2è Arbitre	Capitaine A	Capitaine B

OFFICIELS, RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ET DELEGUE AUX OFFICIELS

FONCTIONS	NOMS	ADRESSES	N° LICENCE	GROUPEMENT SPORTIF
1er Arbitre				
2ème Arbitre				
Marqueur				
Chronométrateur				

TELEPHONEZ LE RESULTAT DES LA FIN DE LA RENCONTRE A :

NIVEAU I : CR SPORT U VERSAILLES 01.46.74.63.93 - NIVEAU II : CR SPORT U PARIS : 01.43.13.13.60